



Procès-verbal

Rencontre régulière du Comité consultatif en loisirs (CCL) de Saint-Marc-sur-Richelieu
17 janvier 2022, dès 19h
Par Zoom

Étaient présents : madame Audrey Sévigny, Vice-présidente, madame Geneviève Beaulieu, membre, madame Patricia St-Laurent, conseillère municipale, madame Annie Houle, conseillère municipale, monsieur André Boudreau, directeur des loisirs

Se sont excusés : monsieur Daniel Désilets, membre, monsieur Philippe Benoit, Président

1. Mot de bienvenue

La rencontre est déclarée ouverte à 19h05 par monsieur André Boudreau

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Annie Houle propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyé par madame Geneviève Beaulieu

3. Présentation des membres du CCL et rôles de chacun

Chacun se présente, décrit ses expériences au sein de la Municipalité et ce qu'ils souhaitent apporter au sein du CCL. Tous s'entendent pour affirmer que cette rencontre représente un nouveau départ pour le CCL après près d'un an sans rencontre et que nous souhaitons faire bouger les choses en matière de loisirs à la Municipalité.

4. Programmation loisirs Hiver 2022

Monsieur André Boudreau a informé le CCL que, dû à la pandémie, les activités prévues lors de la session Hiver 2022 à la Municipalité sont retardées. Il a été discuté qu'il serait possible, selon la volonté des professeurs et des inscriptions, que nous puissions offrir des activités en ligne ou même à l'extérieur. Il a été discuté que les montants demandés pour les activités en ligne devraient être plus bas que ceux en présentiel. Monsieur André Boudreau est chargé de faire avancer le dossier.

5. Loisirs et événements de 2022

- Plaisirs d'hiver (25 février)

Monsieur André Boudreau transmet au CCL la date retenue pour Plaisirs d'hiver, soit le 25 février de 17 h à 21 h. L'événement sera en collaboration avec la Maison de Jeunes et la bibliothèque. Madame Patricia St-Laurent propose d'élargir cette activité en offrant des activités familiales régulières gratuites avec des activités et des breuvages chauds, musiques et autres. Monsieur André Boudreau se charge de contacter des professeurs d'activités pour sonder leur intérêt et disponibilité. Madame Audrey Sévigny apporte le point qu'un parc mieux éclairé. Madame Geneviève Beaulieu propose de la musique d'ambiance seraient de mise. Monsieur André Boudreau ira voir si un système de son n'était pas installé dans le local du chalet des loisirs et s'il fonctionne encore. Monsieur André Boudreau contactera également des partenaires potentiels pour bonifier ces événements. L'idée de servir du vin chaud sur place est amenée, il suffit d'obtenir le permis, ce qui se fait rapidement.

- Souper des bénévoles (Date à déterminer)

Madame Annie Houle suggère que nous ramenions le souper des bénévoles au mois d'avril, car la semaine de reconnaissance des bénévoles s'y tient. Monsieur André Boudreau devra vérifier les possibilités de faire le tout en avril et les raisons pourquoi on ne pourrait pas le faire. Madame Patricia St-Laurent mentionne que la formule actuelle serait à repenser, car seulement une partie des bénévoles sont généralement présents.

Un comité sera formé pour organiser l'événement. Madame Patricia St-Laurent suggère que nous trouvions une alternative quant à la formule à proposer aux bénévoles afin d'inciter entre autres aux bénévoles plus jeunes de prendre part à cet événement. Madame Geneviève Beaulieu nous indique que la formule actuelle, bien qu'elle ne la rejoigne pas, la satisfait, que les « mots de merci » sont suffisants. Madame Patricia St-Laurent affirme que c'est pour ce type de raisons que nous avons besoin de gens comme madame Geneviève Beaulieu sur le comité de bénévoles. Madame Audrey Sévigny corrobore les dires de madame Geneviève Beaulieu.

Madame Annie Houle nous rappelle l'importance de tenir cet événement et la reconnaissance de ses bénévoles; la Municipalité compte 18 organismes, qui sont une ressource inestimable pour Saint-Marc. Elle propose également de consulter la thématique de la semaine des bénévoles pour se donner des idées.

Adopté à l'unanimité.

- Fête de l'eau (4 juin)

Monsieur André Boudreau informe le CCL que le formulaire de demande pour Pêche en herbe a été envoyé, ainsi que la date de l'événement.

Il est discuté de trouver des partenaires (Madame Audrey Sévigny mentionne que Samuel avait peut-être conclu une entente avec Sail) mais madame Annie Houle rappelle que Pêche en herbe est un programme qui découle de Canadian Tire et qu'on doit être prudents quant aux partenaires à choisir. Elle suggère également d'augmenter le nombre de cannes à pêche demandées, car les tranches d'âge couvertes seront pour la prochaine édition plus étendue. (6 à 17 ans) et qu'auparavant cela était de 9 à 17 ans.

- Grand Défi Pierre-Lavoie (11 juin)

CCL propose d'organiser un événement autour du passage du Grand Défi Pierre-Lavoie, peut-être avec l'école? Prévoir des stands de rafraîchissements sur le parcours ou autre. Madame Annie Houle confirme à monsieur André Boudreau qu'il doit parler à John et Jean-François afin

de régler les questions de sécurité associées au passage du Grand Défi. Monsieur André Boudreau s'en charge.

- Défi Saint-Marcois (Date à déterminer)

Le CCL se questionne sur la date à choisir pour cet événement, aussi concernant l'historique de l'événement. Il a été discuté que deux citoyennes voulaient organiser un événement semblable lorsque le conseil municipal précédent avait pris la décision de tenir l'événement 1 an sur 2 (en alternance avec la fête de l'eau) mais qu'elles ne souhaitent plus le faire, car c'était trop de responsabilités.. Le CCL suggère de revenir à une formule annuelle. Idéalement, on pourrait faire un événement en mai et en septembre afin que les gens puissent calculer leur amélioration pendant l'été. Madame Patricia St-Laurent se propose pour contacter les deux citoyennes (Annabelle et Julie) afin de voir ce qu'elles souhaitent faire concernant le défi Saint-Marcois. Le tout sera l'objet d'une mise à jour au prochain CCL.

- Fête Nationale 2021 (23 juin)
- Fête familiale (septembre)
- Halloween (31 octobre)

Ces points ont été remis au prochain CCL, car l'heure avance et nous souhaitons discuter d'autres points.

6. Divers

Madame Annie Houle suggère d'inviter madame Marie-Claude Racine, conseillère, à certains comités, car elle est responsable de la famille à Saint-Marc.

- Défi château de neige 2022

Monsieur André Boudreau informe le CCL que le Défi Château de neige est en cours et que l'événement sera publié dans le St-Marc Quoi de février. L'événement est déjà organisé sur le site chateaudeneige.com et que les citoyens n'auront qu'à envoyer leurs photos sur ce site.

Madame Geneviève Beaulieu suggère que nous organisions un concours ici avec une carte interactive des châteaux de neige de la Municipalité à St-Marc et madame Patricia St-Laurent ajoute qu'il pourrait y avoir des prix associés. Il a été discuté des possibilités d'avoir des concours de sculpture de neige ou de glace et qu'on pourrait regarder les possibilités et coûts associés. Monsieur André Boudreau rappelle que le but premier du Défi château de neige concerne la participation des citoyens et que les prix sont donnés parmi les participants au hasard, donc si le CCL souhaite bonifier cet événement, il faudrait garder à l'esprit que si nous souhaitons garder cet esprit, les concours ne seraient pas de mise. À confirmer.

- Patinoire municipale

Des discussions ont lieu concernant une deuxième patinoire, les endroits où on pourrait ajouter au minimum un sentier glacé. Madame Patricia St-Laurent indique que le terrain de soccer n'est pas une option possible, car cela détruit le terrain. Madame Annie Houle affirme que plusieurs options restent à étudier. Madame Annie Houle propose la faisabilité d'étudier la possibilité d'ajouter une patinoire au parc Maurice Jeannotte. Monsieur André Boudreau propose de se

servir des bandes éventuelles d'une deuxième patinoire pour transformer celles-ci en plancher de danse. À voir.

- Nouveaux projets 2022 – Loisirs

Rappel de la possibilité d'avoir de la musique à la patinoire qui serait un bel ajout, ainsi qu'un sentier éclairé dans le parc. Quelques options sont étudiées, comme un concours de lanterne ou simplement l'ajout de luminaires sur le sentier du parc. Madame Patricia St-Laurent suggère d'aménager la glissade au parc Maurice Jeannotte, car il y a beaucoup de neige. Monsieur André Boudreau affirme qu'il suffit de vérifier si les assurances le permettent et qu'elles en seraient les conditions.

Madame Audrey Sévigny affirme que la patinoire pourrait être davantage utilisée l'été, que personne ou presque ne l'utilise. Monsieur André Boudreau affirme qu'il est déjà prévu que des aménagements relatifs au Pickleball y seront ajoutés et madame Annie Houle affirme que la Municipalité a déjà étudié les possibilités d'ajouter des filets de basketball autour, mais que le tout est onéreux. La patinoire sera réaménagée, à tout le moins pour le Pickleball, car c'est déjà prévu au budget.

Madame Geneviève Beaulieu apporte la possibilité de voir à se procurer des structures de skate-park, que les jeunes les utilisaient auparavant quand nous en avons et que c'est populaire, surtout pour les adolescents qui n'ont presque rien chez nous. Il serait intéressant de planifier un projet de structures amovibles. Madame Patricia St-Laurent affirme que Philippe Benoit est connaissant dans ce domaine, car il a construit de telles structures. Il serait intéressant de voir avec lui ce qu'il est possible d'être fait. Les structures étaient auparavant sur la rue de l'Église. Madame Annie Houle rappelle que tout nouveau projet doit être soumis et évalué par le conseil municipal afin d'être étudié. Monsieur André Boudreau assure au CCL que la clientèle adolescente en une priorité des loisirs et que le premier appel de rencontre qu'il a fait à son arrivée à St-Marc était pour rencontrer le directeur de la Maison de Jeunes de St-Marc.

Pour les autres projets, madame Audrey Sévigny affirme qu'elle avait une panoplie de choses à proposer et madame Geneviève Beaulieu affirme que c'est la même chose de son côté également, mais que puisque c'est la première rencontre en plus d'un an, on a déjà assez de choses à faire. Les deux citoyennes se disent surprises et satisfaites de l'ouverture et du dynamisme de la Ville concernant les loisirs. Quelques idées ont aussi été avancées, comme l'aménagement de sentiers piétonniers (qui demande des démarches avec les propriétaires concernés). Monsieur André Boudreau discutera de ces sujets avec Yvon Tardy, inspecteur municipal, pour en savoir plus.

Dernier point concernant les nouveaux projets apportés par madame Audrey Sévigny est celui des ententes intermunicipales concernant l'accès aux activités de loisirs dans les autres municipalités, principalement concernant les activités aquatiques et de glace. Madame Patricia St-Laurent affirme qu'il s'agit pour elle d'une priorité pour elle et que ce point a déjà été discuté avec monsieur André Boudreau. Monsieur André Boudreau confirme qu'une première série de démarches ont été entamées avec quelques villes aux alentours concernant une harmonisation des politiques d'accès aux non-résidents aux activités de loisirs et que le processus peut prendre du temps.

- Nouveau membre CCL 2022

Nous avons reçu jusqu'à présent 3 candidatures pour combler le poste vacant au sein du CCL. Les candidatures sont acceptées jusqu'à la fin janvier et par la suite le processus de sélection débutera.

Le comité devrait par conséquent être complet d'ici le prochain CCL en février.

Madame Patricia St-Laurent apporte le point du remplacement de Philippe Benoit, qui devra s'absenter du CCL pour un bon moment. Normalement, les règlements ne permettent pas de remplacer un membre si le poste n'est pas libéré. En revanche, considérant que l'absence de M. Benoit se prolongera, il serait idéal de le remplacer, à tout le moins pour une durée déterminée, par exemple pour une période de 6 mois, renouvelable. Les gens qui souhaitent s'impliquer au sein de comités sont importants et on trouverait bien à les impliquer, même au retour de M. Benoit.

7. Prochaine rencontre

Madame Patricia St-Laurent suggère un horaire régulier de rencontres, soit aux 4 semaines. L'horaire sera révisé en fonction des disponibilités de chacun et des événements en cours, mais pour le moment, c'est ce qui est prévu. **La prochaine rencontre est fixée au 21 février prochain, à 19h.**

8. Fin de la rencontre

Concernant les communications, madame Patricia St-Laurent rappelle avant de terminer la rencontre qu'il est impératif de passer par les communications officielles de la Municipalité (courriels et site internet / Facebook), car les groupes privés Facebook ou autres ne peuvent être utilisés à cet effet.

La levée de la rencontre est prononcée à 21h40, proposée par monsieur André Boudreau, approuvée à l'unanimité.